



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 16 MAI 2024**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 06 mai 2024
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 04

Extrait n°BC-05-2024-105

Objet : Plan de financement de l'opération intitulée « Création et revalorisation de sentiers pédestres sur le site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Joseph PÉRASTE.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Christian RAPHA à Jonathan TABAR, Thierry MARÉCHAL à Sainte-Rose CAKIN, Germain DUTON à Christian PALIN.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Félix ISMAIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le Nord de la Martinique abrite le massif de la Montagne Pelée dont les versants nord-ouest ont été classés en 1996 au titre de la loi de 1930, pour leurs qualités paysagères exceptionnelles. Depuis 2010, ce site classé est doté d'un plan de gestion préconisant l'ouverture de boucles de randonnée, proposant ainsi des alternatives au sentier principal Prêcheur - Grand'Rivière qui implique six heures de marche ;

Considérant qu'il s'agirait de mettre en œuvre :

- La création d'un sentier entre Potiche (Macouba) et le bourg de Grand'Rivière avec la réouverture d'une ancienne route. Cela implique la réalisation d'un sentier sur environ 4 km, depuis le lieu-dit « Potiche » à Macouba jusqu'au bourg de Grand'Rivière. Ce sentier devra offrir un parcours permettant de découvrir l'ancienne route reliant les deux Communes, les ruines de Fond Potiche, la côte Atlantique et ses profondes ravines tout en proposant des perspectives sur la Montagne Pelée.

- L'ancienne route de Macouba – Grand'Rivière : La portion concernant l'ancienne route, d'environ 1.7km, débute non loin de l'Habitation Potiche, dans une bananeraie et débouche de nouveau sur la D10, près de la Ravine Célestine. Elle permet d'accéder aux ruines de l'ancienne Habitation et offre, depuis une petite plage de cailloux, un panorama sur le littoral de Grand'Rivière. Cette ancienne route revêt un caractère patrimonial du fait de son revêtement entièrement pavé.

Les ruines sont également un témoignage historique, permettant d'appréhender l'évolution de l'occupation des lieux sur le Nord Atlantique de la Martinique.

- L'ouverture d'un sentier reliant Grande Rivière et Malakoff,

Les hauteurs de Malakoff sont accessibles en remontant un versant de la vallée de la Grande Rivière. Ce sentier arrivera sur une parcelle de vergers, sur l'ancienne habitation Malakoff et rejoindra les ruines présentes sur le site. Il s'agira d'ouvrir ce sentier et d'en assurer la mise en sécurité. Cette portion doit être prospectée, tracée, estimée et balisée, avant son ouverture.

- La réouverture du sentier Malakoff La Moreau - Fond Lottière,

Ce sentier, d'un peu moins d'un kilomètre, pénètre dans la forêt sur les hauteurs de Grand'Rivière et permet de découvrir l'histoire des lieux au travers des ruines d'anciennes habitations.

- L'ouverture d'un sentier Fond-Lottière – Fond Moulin,

Ce sentier permettra de relier Fond Lottière à Fond Moulin. Avec une possibilité de descendre dans le lit de la rivière de Oranges.

- L'ouverture d'une variante par Vierge des Marins – Fond Lottière.

- La création d'un sentier entre le bourg du Prêcheur et l'Anse Couleuvre.

Il s'agit de créer un sentier sur environ 7km, depuis l'Anse Abyrne au Prêcheur menant jusqu'à l'Anse Couleuvre, en passant par les ruines de la Marry, et d'autres points d'intérêts. Ce sentier permettra notamment de contourner certaines portions de la RD10 menant à l'Anse Couleuvre. En s'aventurant sur les hauteurs du Prêcheur, il permettra de découvrir d'autres secteurs dignes d'intérêt, en offrant de belles perspectives sur le bourg, la mer et le site classé de la Montagne Pelée ;

Considérant les propositions de plans de financements et échéanciers de réalisation :

Sentier pédestre Potiche, estimation : 250 000€

Dépenses :

Honoraire d'ingénierie et conception	70 000,00 €
Coûts des travaux	137 500,00 €
Études techniques	32 500,00 €
Communication	5 000,00 €
Procédures d'autorisation	5 000,00 €
TOTAL	250 000,00 €

Recettes :

			2024	2025	2026	Coût total
Coût État	Investissement	10%	2 000 €	11 500 €	11 500 €	25 000 €
	Fonctionnement					
BOP CCT	Investissement	10%	2 000 €	11 500 €	11 500 €	25 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement	10%	2 000 €	11 500 €	11 500 €	25 000 €
	Fonctionnement					
Coût CAP NORD MOA	Investissement	10%	2 000 €	11 500 €	11 500 €	25 000 €
	Fonctionnement					
UE FEADER	Investissement	70%	14 000 €	80 500 €	80 500 €	175 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement	100%	20 000 €	115 000 €	115 000 €	250 000 €
	Fonctionnement					

Sentier pédestre Fond-Lottière estimation : 300 000 €

Dépenses :

Honoraire d'ingénierie et conception	84 000,00 €
Coûts des travaux	165 000,00 €
Études techniques	39 000,00 €
Communication	6 000,00 €
Procédures	6 000,00 €
TOTAL	300 000,00 €

Recettes :

			2024	2025	2026	Coût total
Coût État	Investissement	10%	2 000 €	14 000 €	14 000 €	30 000 €
Coût CTM	Investissement	10%	2 000 €	14 000 €	14 000 €	30 000 €
Coût CAP NORD	Investissement	10%	2 000 €	14 000 €	14 000 €	30 000 €
UE FEADER	Investissement	70%	14 000 €	98 000 €	98 000 €	210 000 €
Coût total	Investissement	100%	20 000 €	140 000 €	140 000 €	300 000 €

Sentier Bourg du Prêcheur Anse-Coulevre estimation : 150 000 €

Dépenses :

Honoraire d'ingénierie et conception	42 000,00 €
Coûts des travaux	82 500,00 €
Études techniques	19 500,00 €
Communication	3 000,00 €
Procédures	3 000,00 €
TOTAL	150 000,00 €

Recettes :

			2024	2025	2026	Coût total
Coût État	Investissement	10%	2 000 €	6 500 €	6 500 €	15 000 €
Coût CTM	Investissement	10%	2 000 €	6 500 €	6 500 €	15 000 €
Coût CAP NORD	Investissement	10%	2 000 €	6 500 €	6 500 €	15 000 €
UE FEADER	Investissement	70%	14 000 €	45 500 €	45 500 €	105 000 €
Coût total	Investissement	100%	20 000 €	65 000 €	65 000 €	150 000 €

Considérant le plan de financement et l'échéancier de réalisation du projet dont le coût total HT s'élève à 700.000 euros :

			2024	2025	2026	Coût total
Coût État BOP CCT	Investissement	10%	23 333 €	23 333 €	23 334 €	70 000 €
Coût CTM	Investissement	10%	23 333 €	23 334 €	23 333 €	70 000 €
Coût CAP NORD MOA	Investissement	10%	23 334 €	23 333 €	23 333 €	70 000 €
UE FEADER	Investissement	70%	163 334 €	163 333 €	163 333 €	490 000 €
Coût total	Investissement	100%	233 334 €	233 333 €	233 333 €	700 000 €

Durée totale du projet : 3 ans

Considérant que les membres de la Commission Aménagement Habitat Infrastructure-Grand Cycle de l'Eau (AHI GCE) réunis le 06 février 2024 ont émis un avis favorable sur :

- Le plan de financement respectif des 3 sentiers présentés ci-dessus ;
- Le plan de financement global de l'opération intitulée « Création et revalorisation de sentiers pédestres sur le site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée » ;

Considérant que les membres de la Commission mixte Subvention-Finances réunis le 17 avril 2024 ont émis un avis favorable sur :

- Le plan de financement respectif des 3 sentiers présentés ci-dessus ;
- Le plan de financement global de l'opération intitulée « Création et revalorisation de sentiers pédestres sur le site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée » ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE**Article 1 :**

D'approuver le plan de financement du sentier POTICHE pour un montant global prévisionnel de 250 000€, comme suit :

Dépenses :

Honoraire d'ingénierie et conception	70 000,00 €
Coûts des travaux	137 500,00 €
Études techniques	32 500,00 €
Communication	5 000,00 €
Procédures d'autorisation	5 000,00 €
TOTAL	250 000,00 €

Recettes :

			2024	2025	2026	Coût total
Coût État	Investissement	10%	2 000 €	11 500 €	11 500 €	25 000 €
Coût CTM	Investissement	10%	2 000 €	11 500 €	11 500 €	25 000 €
Coût CAP NORD	Investissement	10%	2 000 €	11 500 €	11 500 €	25 000 €
UE FEADER	Investissement	70%	14 000 €	80 500 €	80 500 €	175 000 €
Coût total	Investissement	100%	20 000 €	115 000 €	115 000 €	250 000 €

Article 2 :

D'approuver le plan de financement du sentier FOND LOTTIERE pour un montant global prévisionnel de 300 000€ comme suit :

Dépenses :

Honoraire d'ingénierie et conception	84 000,00 €
Coûts des travaux	165 000,00 €
Études techniques	39 000,00 €
Communication	6 000,00 €
Procédures	6 000,00 €
TOTAL	300 000,00 €

Recettes :

			2024	2025	2026	Coût total
Coût État	Investissement	10%	2 000 €	14 000 €	14 000 €	30 000 €
Coût CTM	Investissement	10%	2 000 €	14 000 €	14 000 €	30 000 €
Coût CAP NORD	Investissement	10%	2 000 €	14 000 €	14 000 €	30 000 €
UE FEADER	Investissement	70%	14 000 €	98 000 €	98 000 €	210 000 €
Coût total	Investissement	100%	20 000 €	140 000 €	140 000 €	300 000 €

Article 3 :

D'approuver le plan de financement du sentier BOURG DU PRECHEUR – ANSE COULEUVRE pour un montant global prévisionnel de 150 000 €, comme suit :

Dépenses :

Honoraire d'ingénierie et conception	42 000,00 €
Coûts des travaux	82 500,00 €
Études techniques	19 500,00 €
Communication	3 000,00 €
Procédures	3 000,00 €
TOTAL	150 000,00 €

Recettes :

			2024	2025	2026	Coût total
Coût État	Investissement	10%	2 000 €	6 500 €	6 500 €	15 000 €
Coût CTM	Investissement	10%	2 000 €	6 500 €	6 500 €	15 000 €
Coût CAP NORD	Investissement	10%	2 000 €	6 500 €	6 500 €	15 000 €
UE FEADER	Investissement	70%	14 000	45 500 €	45 500	105 000 €
Coût total	Investissement	100%	20 000	65 000 €	65 000	150 000 €

Article 4 :

D'approuver le plan de financement global des 3 sentiers de l'opération Création et revalorisation de sentiers pédestres sur le site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée comme suit :

			2024	2025	2026	Coût total
Coût État BOP CCT	Investissement	10%	23 333 €	23 333 €	23 334 €	70 000 €
Coût CTM	Investissement	10%	23 333 €	23 334 €	23 333 €	70 000 €
Coût CAP NORD MOA	Investissement	10%	23 334 €	23 333 €	23 333 €	70 000 €
UE FEADER	Investissement	70%	163 334 €	163 333 €	163 333 €	490 000 €
Coût total	Investissement	100%	233 334 €	233 333 €	233 333 €	700 000€

Article 5 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 6 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 18

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 11 juin 2024

Pour Le Président empêché,
La 1^{ère} Vice-Présidente



[Signature]
Marie-Thérèse CASIMIRIUS